



**MUNICIPALITÉ DE LA VISITATION- DE-L'ÎLE-
DUPAS PROCÈS VERBAL**
Séance extraordinaire du 18 octobre 2018
(17 :45 heures)

En présence de : Mme Marie-Pier Aubuchon, mairesse

Des conseillers : Mme Anne-Marie-Cyr, conseillère no 1
M. Maurice Désy, conseiller no 2
M. Martial Belley, conseiller no 3
M. Simon Deguise, conseiller no 4

En l'absence de : Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

Vacance : poste conseiller no 5

Mme Sylvie Toupin, agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Ouverture de la séance

La mairesse ouvre la séance à 17 :57 heures.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Empierrement rue des Chalets
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

209-2018 Il est proposé par M. Maurice Désy
Appuyé par Mme Anne-Marie Cyr

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel. Adopté

3. Empierrement rue des Chalets

Considérant que nous avons reçu notre certificat d'autorisation du MDDELCC pour l'entretien de la rue des Chalets en date du 9 octobre dernier;

Considérant que suite à cela nous avons communiqué avec M. Francis Boulanger du MDDELCC afin de valider si leurs services désiraient revisiter les lieux afin de spécifier la quantité de matériaux à retirer suivant les travaux exécutés l'automne dernier à cet endroit;

Considérant que leur réponse nous autorise à procéder:

210-2018 Il est proposé par M. Martial Belley
Appuyé par M. Maurice Désy

En conséquence,

Il est donc résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas ne désire pas retirer tous les

matériaux, car présentement la rue demande un entretien afin que sa condition soit acceptable. Il est donc privilégié d'utiliser les matériaux existants en les repositionnant sur la rue afin d'en assurer un entretien adéquat dans le temps et d'ainsi réduire notre impact sur l'environnement.
Adopté

4. Période de questions

- Derniers travaux rue des Chalets, pourquoi
- À quand le paiement des factures dans ce dossier

5. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé et la période de question terminée,

211-2018

Il est proposé par M. Simon Deguise
Secondé par M. Maurice Désy

Et résolu unanimement que le conseil municipal désire lever l'assemblée à 18:18 heures. Adopté

Mme Marie-Pier Aubuchon
Mairesse

Mme Sylvie Toupin,
Secrétaire d'assemblée